

N°124

Octobre 2015

La Lettre de Bricon



Opération « Nettoyons la nature » par les enfants du regroupement scolaire, septembre 2015

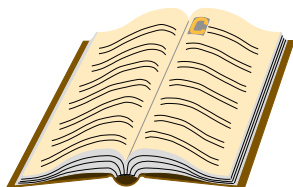
Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

☎	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
☎	Pompiers.....	18
☎	SAMU.....	15
☎	Docteur.....	03.25.32.95.50
☎	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
☎	Centre de loisirs, cantine.....	03.25.31.08.74
☎	Médiathèque	09.64.45.07.03
☎	Mairie.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

Heures d'ouverture du secrétariat de mairie:

- .le lundi, de 17 heures à 18 heures 30
- .le mardi, de 10 heures 30 à 12 heures
- .le jeudi, de 17 heures à 19 heures



Etat Civil

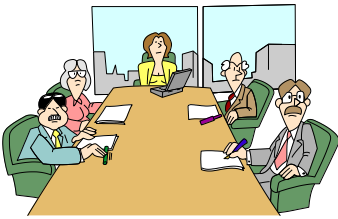
Naissance :

- Maëlya, au domicile de madame Sabrina Auger et de monsieur Johan Beurné

Nouveaux habitants :

- Mme Roxane Blanc-Georget et M. Anthony Teillet, rue du Lavoir
- Mme Bertille Lambert, impasse du Château
- Mme Sabrina Ortu et M. Gérard Caridi, impasse du Château
- Mme Mandy Parisot, rue de Rabamont
- M. Florent Martin, impasse du Château
- Mme Morgane Ancel, impasse du Château
- M. Dylan Reppert, rue de la Gare
- Mme Mélanie Caye et M. Romuald Vanhoutte, ruelle des Tilleuls

Au conseil municipal



Séance du 25 septembre 2015

Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 25 novembre 2015, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Adeline Bichotte, excusée, et de monsieur Jean-Claude Paperin qui avait donné procuration à

madame Christelle Devitry.

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry.

Fusion SDEDM/SDEHM – élection d'un délégué au sein du SDED 52

La procédure de fusion du SDEHM (Syndicat départemental d'Energie de la Haute-Marne) avec le SDEDM (Syndicat départemental pour l'élimination des déchets ménagers) a été engagée le 17 juillet dernier par Monsieur le Préfet de la Haute-Marne et devrait être effective au 1^{er} janvier 2016. Elle entraînera l'installation d'un nouveau comité syndical.

Conformément au projet de statuts, les compétences du SDED 52, syndicat qui sera issu de la fusion, seront regroupées en deux blocs: un bloc « énergie » et un bloc « déchets ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la fusion entre le SDEDM et le SDEHM. Il désigne Monsieur Franck FABRE en qualité de délégué communal pour le bloc énergie.

Cotisation Foncière des Entreprises – Barèmes

Les redevables de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) sont assujettis à une cotisation minimum établie au lieu de leur principal établissement.

Après en avoir longuement délibéré, le conseil décide de modifier la base de calcul qui s'effectuera désormais sur la base du chiffre d'affaires ou des recettes, et non plus sur la valeur locative du bien.

Selon les simulations effectuées, les cotisations ne devraient pas subir de hausse significative.

Création du Syndicat Mixte Fermé du Pays de Chaumont, porteur de SCoT, avis du conseil municipal

En application du Code général des collectivités territoriales et du code l'urbanisme, il est créé un syndicat mixte fermé qui prendra la dénomination de « Syndicat Mixte du Pays de Chaumont » entre les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le périmètre du syndicat mixte est constitué comme suit:

- La communauté de communes du Bassin Nogentais.
- La communauté de communes des Trois Forêts.
- La communauté de communes de la Vallée du Rognon
- La communauté de communes du Bassin de Bologne, Vignory, Froncles.
- La communauté de communes de Bourmont, Breuvannes, Saint-Blin
- L'agglomération de Chaumont

Le syndicat mixte exerce de plein droit la compétence en matière d'aménagement de l'espace :

- L'élaboration, l'approbation, le suivi et la révision d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- L'élaboration d'un projet de territoire dans le but de favoriser un développement équilibré et durable du territoire.
- Le portage et la mise en œuvre du tout dispositif contractuel de l'Union Européenne, de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de toute autre collectivité territoriale ou organisme public.

Le syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de délégués fixés à 27, 4 pour la Communauté de Commune des Trois Forêts dont la commune de Bricon fait partie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable au projet de périmètre et sur les statuts du futur syndicat.

Adoption des schémas de mutualisation

La mutualisation consiste en une mise en commun des moyens humains et matériels entre communes et groupements. Son but est de réaliser des économies ou de rationaliser les dépenses pour un meilleur service public.

Une intégration la plus forte possible entre EPCI et communes membres est donc souhaitable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable au rapport relatif aux mutualisations des services entre la CC3F et ses communes membres.

Règlement intérieur de la salle polyvalente

Le règlement de la salle polyvalente est modifié suite au terme du contrat de la femme de ménage, et au non remplacement de celle-ci. Dorénavant, l'entretien de la salle polyvalente après chaque manifestation sera à la charge de l'utilisateur ou de l'association. En cas de non-respect de ce nouveau règlement, un forfait ménage de 100 euros sera facturé.

Projet éolien de Jonchery/Sexfontaines – Décision du préfet

Monsieur le Maire informe le conseil d'un arrêté préfectoral en date du 10 août 2015 indiquant le refus d'autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent par la SAS Centrale Eolienne du Pays Chaumontais, sur le territoire des communes de Jonchery et Sexfontaines.

Encaissement de chèque

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à encaisser un chèque de 120.92 euros de GROUPAMA en remboursement d'un sinistre sur une vitre des portes battantes de la salle polyvalente.

Réclamation d'administrés suite à des travaux d'élagage au lagunage

Suite à la réclamation d'administrés qui s'estiment lésés suite à la coupe de bois effectuée autour du lagunage, un if sera replanté sur la parcelle concernée. Les autres abattages, après vérification, n'ont concerné que le territoire communal.

Divers

Monsieur le maire informe le conseil municipal d'un courrier de la Préfecture indiquant l'arrêt définitif du fonctionnement du réseau national d'alerte. A ce titre, deux solutions sont proposées, soit la cession à titre gratuit en l'état de l'équipement, soit le démontage et la destruction de la sirène. Monsieur le maire est chargé de se mettre en relation avec les services de la Préfecture afin de trouver la solution la plus adaptée.

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la réception des subventions concernant l'étude du zonage d'assainissement. Une date sera prochainement définie avec le conseil départemental afin d'entamer le projet.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du suivi des travaux au terrain de football. Le semis du gazon est prévu mercredi 30 septembre 2015 pour la partie en herbe, la pose d'un grillage en partie haute mi-octobre, ce qui finalisera ce projet. Concernant le terrain de sable, un drainage sera nécessaire sur une partie marécageuse empêchant l'avancement des travaux.

SIVOM des 3B

Le comité syndical du Sivom des 3B s'est réuni en séance ordinaire le 16 octobre 2015 à 20 heures, sous la présidence de monsieur Franck Duhoux. Tous les membres titulaires étaient présents, à l'exception de monsieur Marcel Chalmet. Secrétaire de séance, monsieur Etienne Henry.

Rentrée 2015-2016

Monsieur le président fait le point des effectifs à la rentrée scolaire de septembre 2015. 94 élèves étaient inscrits :

- 28 en petite et moyenne sections de maternelle
- 24 en grande section de maternelle et CP
- 22 en classe CE1 et CE2
- 20 en classe de CM1 et CM2

Par ailleurs, deux nouveaux enfants arriveront à la rentrée d'octobre, en petite et moyenne section.

Concernant les NAP, une moyenne de 52 enfants sont inscrits.

La cantine connaît elle aussi une très bonne fréquentation, avec 428 repas servis en septembre, ce qui représente de 25 à 30 enfants chaque midi.

En revanche, le centre de loisirs du mercredi après-midi est confronté à une baisse sévère de fréquentation, sans doute due à l'existence des NAP chaque soir de la semaine, excepté le mercredi.

Demande de matériel

Le corps enseignant, notamment la classe de maternelle des petite et moyenne sections a fait une demande de mobilier : lits, tables, chaises... Cette demande sera examinée sur place par monsieur le président et des membres du Sivom.

Gestion et affectation du personnel

En raison de nombreux arrêts maladie, un problème sérieux de gestion du personnel est rencontré depuis le début de la rentrée scolaire en ce qui concerne les activités périscolaires. Pour résoudre cette situation, un personnel verra son contrat augmenté. Cette personne interviendra notamment sur la garderie et la cantine. Monsieur le président est autorisé à lancer la procédure auprès du centre de gestion, procédure qui aboutira à la création d'un nouveau poste.

D'autre part, une autre personne sera embauchée pour tout ou partie de l'ouverture du centre de loisirs au mois d'octobre.

Eclairage extérieur

Trois devis ont été demandés pour remettre en état l'éclairage extérieur du groupe scolaire. Deux entreprises ont répondu. Le devis retenu, celui de l'entreprise Cédric Bernard, s'élève à 5.672 euros HT.

Cotisation complémentaire pour travaux

Pour réaliser ces travaux, une cotisation complémentaire sera demandée aux communes des 3B. Elle sera calculée au prorata sur le mode habituel.

Convention avec la CAF

Cette convention concerne le centre d'hébergement pour la période 2015-2018. Le comité syndical autorise monsieur le président à la signer.

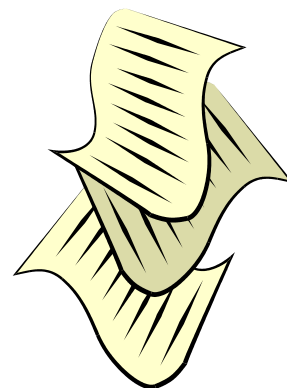
Divers

Le comité syndical réfléchit à l'aménagement d'un abris-bus devant le groupe scolaire. Des devis seront demandés.

Infos pratiques

Inscription sur les listes électorales

Les nouveaux habitants qui ne l'ont pas encore fait peuvent venir en mairie s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015. Il leur sera délivré un formulaire, qu'ils devront rapporter avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.



11 Novembre 2015

La célébration du 11 Novembre se déroulera comme suit:

- 10h45, commémoration au Monument aux Morts avec la Fanfare d'Orges.
- à l'issue, vin d'honneur servi à la salle polyvalente, avec distribution de petits pains aux enfants.

Repas des aînés et des employés communaux

En raison d'élections prévues initialement en mars et repoussées en décembre, la date de ce rendez-vous traditionnel a été fixée au **dimanche 22 novembre 2015**, au restaurant de *L'Europe*. Les personnes concernées recevront une invitation personnalisée.

Restriction de circulation et de stationnement

A l'occasion du **Bike and Run** organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers le **dimanche 8 novembre prochain**, Monsieur le maire, conformément aux textes de la législation en vigueur, a pris les mesures de restriction de la circulation suivantes :

Seront interdites à la circulation le dimanche 8 novembre entre 13h et 18h les rues suivantes:

- rue de Verdun dans son intégralité
- rue de l'Eglise dans son intégralité
- rue Saint-Goth dans son intégralité
- rue du Fsan dans son intégralité
- chemin de la Créé dans son intégralité
- route de Rabamont entre le Chemin Saint-Pierre et le pont SNCF

Le stationnement sera par ailleurs **interdit** au droit de la manifestation.

Les conducteurs de véhicule devront se conformer à la signalisation en place, ainsi qu'aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents du service d'ordre. Ils seront déclarés responsables dans le cas où des accidents viendraient à se produire par suite du non-respect de l'arrêté.

Les riverains sont priés de prendre leurs dispositions en vue de ces diverses interdictions de circulation et de stationnement à l'intérieur du village. Des barrières de sécurité seront par ailleurs installées, surveillées par des « signaleurs ».

Monsieur le maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie intégrale sera affichée en mairie et à chaque extrémité du parcours.

Elections Régionales

Les élections régionales se dérouleront **les 6 et 13 décembre** prochains. Elles permettent d'élire les membres du Conseil Régional. 8 élus représenteront le département de la Haute-Marne dans le cadre de la nouvelle carte des régions déterminée par la réforme territoriale.

Au 1^{er} janvier 2016 les régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine fusionneront pour n'en faire plus qu'une seule, et comptera 10 départements ainsi que 5 548 955 habitants (recensement 2012). Le Conseil Régional aura pour siège la ville de Strasbourg.

Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera en janvier-février prochains. Un agent recenseur recruté par la commune passera dans chaque foyer.

Les personnes recensées pourront répondre par Internet. Cette option sera proposée de manière systématique par l'agent. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier restera disponible pour ceux et celles qui ne peuvent utiliser le net.

Ordures ménagères, nouveaux containers

Comme vous en avez été informés en début d'année, le SMICTOM va équiper chaque foyer d'un container à puce. Ces bacs seront livrés à l'atelier communal le 18 décembre. Ils pourront y être retirés par les familles à partir de cette date. De plus amples informations seront distribuées dans les boîtes aux lettres à une date ultérieure.

Souvenir français

L'année comptable 2015 du Souvenir français s'est terminée le 30 septembre. Le bilan sera remis aux représentants des communes du canton prochainement, lors de l'AG du comité. Cette année 2015 aura été marquée en novembre dernier par l'exposition 14-18 qui, en collaboration avec la commune, fut un réel succès.

Des frais (870 €) ont été engagés pour la réfection des tombes, principalement dans le cimetière d'Essey-les-Ponts.

Deux tombes de morts pour la France situées dans le cimetière de Bricon ont été nettoyées sous pression avec le concours d'un employé communal.

Des devis ont été demandés pour la réfection de deux tombes dans le cimetière de Blessonville ainsi que celle de Maurice Sekelli dans le cimetière de Bricon.

Le 1^{er} novembre, le Souvenir Français procédera à sa quête nationale. Des bénévoles de l'association récolteront votre obole dans tous les grands cimetières de France. Pour le comité de Châteauvillain, la quête se fait, en principe, sur la place de la mairie du chef lieu de canton à l'heure de la messe de la Toussaint. Rappelons que le fruit de cette quête va pour moitié au comité local et pour moitié à l'échelon national pour assurer les missions qui sont les nôtres depuis plus de 130 ans :

- Entretenir, fleurir et restaurer les tombes des Morts pour la France, mais aussi de nombreux monuments ou stèles mettant à l'honneur des femmes et des hommes, civils et militaires qui ont honoré la France par de belles actions.
- Participer financièrement à des projets pédagogiques : voyages d'élèves sur les lieux de Mémoire (champs de bataille du front, plages de Normandie, musées et mémoriaux sur la Grande Guerre, etc...), expositions éphémères ou permanentes.
- Transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations, notamment afin de leur faire prendre conscience que dans le monde où nous vivons la paix reste fragile et qu'il faut se battre pour la maintenir.

Merci donc de réserver le meilleur accueil à l'ensemble des bénévoles dévoués sur le terrain, adultes comme jeunes qui feront appel à votre générosité.

« A nous le Souvenir, à Eux l'immortalité ».



Club Info

La nouvelle session 2015-2016 a commencé le 24 septembre à son lieu habituel.

Six nouvelles personnes ont intégré le club pour suivre les cours d'initiation dispensés au cours de cette année scolaire. Avec la récurrence de certains anciens, l'effectif se trouve maintenant au complet.

Le contenu change peu d'une année sur l'autre. Les systèmes d'exploitation W7, W8, W10 sont étudiés simultanément en s'appuyant sur leurs similitudes. On abordera l'étude d'une suite bureautique et l'exploitation des images photos. L'étude d'Internet sera plus développée cette année que les années précédentes. En effet, l'informatique domestique est actuellement de plus en plus orientée vers ce vecteur.

La classe est scindée en deux groupes, ceux qui suivent le cursus proposé forment un groupe d'étudiants, ceux qui veulent se pencher sur un projet (principalement les anciens) forment l'autre groupe. Le projet choisi est celui de développer un diaporama. Le sujet n'est pas encore défini.

Les cours ont toujours lieu en salle informatique de la mairie de Blessonville de 20 H à 22 H tous les jeudis soirs.

A la médiathèque



L'activité bibliothèque pour l'école des 3B a repris le lundi 21 septembre avec Mme Julie Thieblemont (CE1 et CE2), nouvelle institutrice et remplaçante de Mme Sylvie Meilley, et le jeudi 24 septembre avec Mme Sandrine Richelandet (CM1 et CM2).

Concernant les classes de Mmes Saintot et Jacob (maternelle et CP), l'activité bibliothèque au sein de l'école a repris le jeudi 1^{er} octobre.

Nous vous rappelons que la médiathèque se trouve dans le bâtiment de la mairie. Elle est ouverte à tous, dès l'âge de 3 ans. L'inscription, les prêts d'ouvrages, de CD et de DVD sont **gratuits**. Si vous désirez un livre, un CD ou un DVD en particulier, n'hésitez pas à nous en faire la demande et, avec le partenariat de la Médiathèque Départementale, nous mettrons tout en oeuvre pour vous satisfaire.

Le portage à domicile est possible pour toutes les personnes qui n'ont pas les moyens d'accéder à notre médiathèque. Si ce service vous intéresse, contactez-nous par téléphone au **09.64.45.07.03**.

Rappel des heures d'ouverture :

- lundi, de 9h à 12h
- mercredi, de 14h30 à 18h
- jeudi, de 16h à 19h
- samedi, de 13h30 à 16h30



A l'école

Le mardi 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Le RPIC des 3B a accueilli 19 nouveaux au sein de ses quatre classes. A la rentrée 2015, l'établissement compte 94 élèves répartis entre la classe de PS-MS de Mme Saintot, celle de GS-CP de Mme Jacob, celle de CE1-CE2 de Mme Thiéblemont et celle de CM1-CM2 de Mme Richelandet. Les horaires sont restés inchangés : 9h-12h et 13h45-16h, avec une prise en charge par le service périscolaire à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.

Le vendredi 25 septembre, tous les élèves sont sortis dans le village de Bricon et aux alentours pour une sensibilisation au respect de l'environnement et à la lutte contre la pollution dans le cadre de l'opération Nettoyons la nature.

Les P'Tits Loups

L'association des P'tits Loups s'est réunie le 26 septembre pour son assemblée générale annuelle.

Lors de cette réunion, nous avons pu constater que de nouveaux parents se sentaient concernés par nos actions et souhaitaient s'investir afin de soutenir cette association. Nous accueillons donc Mesdames Benard Rachel, Claude Angélique, Ibanez Kathy, Constant Laura, ainsi que Messieurs Bonnefoy Christophe et Edel Régis. Merci à ces nouveaux parents de nous aider activement en devenant membres actifs de notre association.

Le Bureau de l'association reste inchangé :

Présidente : Mme Laurent Aurore

Vice-présidente : Mme Bienaimé Aline

Secrétaire : Mme Breniaux Julie

Secrétaire adjointe : Mme Prodigue Sabine

Trésorière : Mme Saint-André Sophie

Trésorière adjointe : Mme Parisot Gersende

Ainsi que les membres actifs : Mme Zehr Jennifer, et Mme Hellmann Sandrine.

Vous pouvez à tout moment contacter ces personnes pour des questions sur l'association.

Les actions et manifestations importantes ont été votées lors de notre assemblée.

1. « Loto des P'tits Loups »: **Le Samedi 14 Novembre à BRICON à 19H.**

Nous manquons encore de quelques lots. Si vous souhaitez démarcher quelques commerçants, des courriers sont disponibles à l'école ou directement en passant par la Présidente.

2. « Vente de chocolat de Noël »

C'est une vente par catalogue que vous pourrez vous procurer à l'école et à la mairie. Les chocolats vous seront remis avant les vacances de Noël. Faites passer nos catalogues au plus grand nombre.

Enfin, grâce aux bénéfices de l'année précédente, les enfants du RPIC de Bricon bénéficieront cette année encore d'une sortie cinéma ou d'un spectacle, et d'un goûter avec le P... N....

Après vous avoir donné ces quelques premières dates importantes, nous nous retrouverons tout au long de l'année pour nos diverses animations : notre action « un croissant pour la St-Valentin », carnaval dans les rues, cadeau de la fête des mères (un plateau réalisé avec les dessins de nos enfants), kermesse...

A bientôt



USB

Bonjour à tous!

C'est une nouvelle saison qui a débuté pour l'USB. Les seniors ont commencé les séances d'entraînement et quelques matches amicaux début août. Juste trois petites semaines pour intégrer les nouvelles recrues et retrouver

la condition physique avant la compétition.

Ce temps de préparation fut apparemment trop court puisque, pour le premier match qui concernait le 1^{er} tour de la coupe de France, nous nous sommes fait éliminer par l'équipe de Bologne sur le score de 3 à 2. Rétrogradés alors en coupe de Haute-Marne principale, le déplacement à Andelot ne nous a pas plus rassurés. Nous nous y sommes inclinés 3 buts à 1. Il a donc fallu attendre d'être en coupe de Haute-Marne consolante pour voir notre première victoire, 5 à 1 contre Mandres-la-Côte.

Après les coupes, place aux championnats.

Là aussi, les deux équipes connaissent des débuts difficiles. A la mi-octobre, déjà 5 matches ont été disputés par l'équipe 1^{ère} et celle-ci s'est inclinée à 4 reprises, ce qui l'installait alors à la 12^{ème} place sur 14. L'équipe réserve n'a pas mieux commencé : sur 3 rencontres, elle a subi 2 défaites et concédé un nul. Elle se classait alors 8^{ème} sur 12.

Ces deux équipes, composées de joueurs de qualité, peuvent et doivent faire beaucoup mieux. Pour cela, il va falloir tous se mettre plus sérieusement au travail, arrêter de jouer pour soi et penser au collectif. Nous comptons sur les coaches respectifs pour durcir le ton auprès de chaque joueur afin que leurs consignes soient respectées et que nous puissions ainsi atteindre nos objectifs.

Côté jeunes à présent!

Chaque éducateur était à pied d'œuvre début septembre pour accueillir enfants et parents afin de préparer au mieux la saison. Nous verrons donc évoluer sous nos couleurs 2 équipes de moins de 7 ans, 2 équipes de moins de 9 ans, une équipe de moins de 11 ans et 1 équipe de moins de 13 ans. Des plateaux ainsi que des matches, selon les catégories, ont déjà eu lieu. Des débuts très prometteurs ont été observés, ce qui nous laisse entrevoir une belle saison. Le chemin est encore long mais en continuant ainsi, nous espérons garnir en fin d'année notre étagère de quelques trophées supplémentaires.

Une entente avec l'ASPTT Chaumont a été mise sur pied pour faire jouer nos moins de 15 ans. Deux équipes sont engagées, et quelques enfants jouent en ligue, d'autres en district. Ils connaissent malheureusement des débuts difficiles car c'est à cet âge qu'ils commencent le jeu à 11. Les terrains sont plus grands et les matches plus longs. Il leur faut aussi du temps pour apprendre à se connaître. Nous garderons un œil bienveillant sur leur évolution. On peut faire confiance aux entraîneurs en ce qui concerne leur adaptation.

Le football féminin étant au goût du jour, nous sommes très heureux d'accueillir 5 joueuses dans notre effectif. Merci à Kelly Petit, qui est à l'initiative de ce projet. Elles pratiquent du foot à 8 joueuses, une entente entre l'USB et l'ASPTT ayant été créée. Elles jouent le dimanche matin et sont premières de leur groupe avec 3 matches et 3 victoires. Nous leur souhaitons bonne chance et si certaines d'entre vous étaient intéressées, n'hésitez pas à nous contacter!

Comme vous avez pu vous en apercevoir, les travaux sur notre terrain ont très bien avancé. Il n'y a plus qu'à attendre qu'il verdisse! Nous avons également eu le plaisir de voir l'aménagement de notre futur terrain d'entraînement en sable. Ce complexe sportif va faire beaucoup d'envieux, et nous avons déjà tous hâte d'être à l'année prochaine! Nous remercions une fois de plus Monsieur le maire, ses conseillers et la commune pour leur soutien. Ce sont des travaux bien coûteux, mais qui s'avèrent primordiaux pour la survie de notre club.

Prochaine manifestation organisée par l'USB et la Chasse, c'est notre traditionnelle soirée Beaujolais. Elle aura lieu **le vendredi 20 novembre**. Réservez dès à présent auprès de **Franck Fabre au 06.82.30.36.27 ou d'Elisabeth Déchanet au 06.71.01.26.30**.

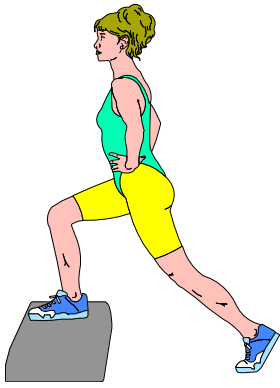
Nous aurons ensuite le plaisir de vous rencontrer courant décembre lors de la distribution de nos calendriers. Il nous faut ici remercier les sympathiques commerçants de notre village et nos autres sponsors qui seront une nouvelle fois sollicités pour l'édition.

Des remerciements s'imposent également pour le bar-restaurant *L'Europe*, qui nous offre un tout nouveau jeu de maillots seniors.

Les matches à venir, à Semoutiers :

- dimanche 1^{er} novembre à 14h30, Bricon 2/Nogent
- dimanche 8 novembre à 14h30, Bricon 1/Chevillon
- samedi 14 novembre à 15h, moins de 13 ans/Chaumont 3
- dimanche 15 novembre à 14h30, Bricon 2/Mandres
- dimanche 22 novembre à 14h30, Bricon 1/Villers-en-Lieu
- samedi 28 novembre à 15h, moins de 13 ans/Neuilly
- dimanche 29 novembre à 14h30, Bricon 2/Jonchery 2
- dimanche 13 décembre à 14h30, Bricon 2/Richebourg

Allez l'USB !



La gym briconnaise

Les cours ont repris fin septembre. Comme chaque année, deux groupes sont à l'œuvre. Le premier concerne la gym douce, le lundi matin de 10h à 11h dans le bâtiment de la mairie. Le second est destiné à la gym tonique, le mercredi de 18h45 à 19h45 à la salle polyvalente.

Une vingtaine de personnes constituent chaque groupe. Il y a des nouveaux cette année, et l'on vient encore de loin pour assister aux cours de madame Laure Delval. Des places sont encore disponibles. Certificat médical obligatoire. Pour les retardataires qui ne connaissent pas encore la gym briconnaise, deux séances de découverte sont proposées.

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Bricon ont réalisé 41 sorties depuis le début de l'année.

Ces sorties se décomposent de la manière suivante :

Secours à personne : 22 interventions

Incendies : 7

Opérations diverses dont destructions de nids d'insectes : 12

Accident voie publique : 1

Ces interventions ont eu lieu dans les communes suivantes :

Autreville sur la Renne : 8

Blessonville : 9

Braux-le-Châtel : 7

Bricon : 10

Saint-Martin-sur-la-Renne : 3

Valdelancourt : 1

Orges : 1

Châteauvillain : 2



Le 7 septembre, nous avons participé à une manœuvre commune avec les centres de Chaumont et de Châteauvillain, sur le site d'exploitation de la TRAPIL à Autreville-sur-la Renne.



L'Amicale des sapeurs-pompiers organise le **dimanche 8 novembre** son troisième Bike and Run. Il sera proposé des courses pour les enfants et deux courses pour les adultes, une de 7 km environ et l'autre de 14km.

Les inscriptions auront lieu à la salle des fêtes à partir de 13h et le premier départ aura lieu à 14h00. Les sapeurs-pompiers de Bricon invitent les plus sportifs à participer à la course

(certificat médical obligatoire), les autres à encourager les équipages et tous à venir se restaurer à la salle des fêtes tout au long de l'après-midi.

Les pompiers de Bricon viendront vous proposer les calendriers 2016 à partir de mi-novembre, merci de leurs réserver le meilleur accueil.

On recrute !!!!!

Si enfant, vous avez rêvé de devenir sapeur-pompier, de lutter contre les flammes, de venir en aide aux autres, de monter dans un camion rouge avec les gyrophares et les sirènes hurlantes en portant un casque argenté... passez du rêve à la réalité et rejoignez l'équipe des sapeurs-pompiers de Bricon. Vous pouvez prendre contact avec **Julien au 06.10.07.92.62**. Il vous fera visiter le centre et vous expliquera son fonctionnement.

Un peu d'histoire

Petit annuaire administratif, économique et artisanal de Bricon au siècle dernier

Gilles Fourtier et Bruno Perrot dans « Gens du bois en Haute-Marne » indiquaient pour Bricon en 1900 :

- Chauffage : Toussaint
- Construction : Fêvre
- Menuisiers : Desgrés, Perrot
- Sculpteur : Piat

En 1924:

Scierie, sans indication de nom

Vu dans l'annuaire 1929-1930 du Cercle Républicain de la Haute-Marne :

- Lucien Belan, percepteur à Bricon
- Maurice Bogé, facteur des postes
- Paul Cornuot, ancien maire
- Albert Dupré, cultivateur
- Eugène Lhuillier, maire
- Fernand Radel, boulanger

Vu dans Telest, annuaire régional des téléphones 1958 :

- Circonscription de taxe et groupement de Chaumont
- Cabine : de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le dimanche, de 8h à 11h. Abonnés : de 8h à 12h et de 14h à 19h. Le dimanche, de 8h à 11h.
- Charles Baés, agriculteur, n°6
- Bienfait & Compagnie, entreprise de signalisation, n° 7
- Carlot, radio, électricien, n°18
- Chemin de fer français, gare, n° 19
- Entreprise Levaux, travaux publics, n°11
- Joffroy, vins, entreprises de bières, n°1
- Piot, café, restaurant, n°9

- André Robinot, maréchalerie, n°16
- Eugène Robin, cultivateur, n°4
- Hubert Sauvage, boucher, n°5
- Jacques Taret, mécanique, bals forains, n°5
- Robert Taret, bals, n°10

Le guide et argus des cartes postales de collection de Jean-Claude Carré indique Bricon, 52120

Hameau : La Cercote. Petit bourg se trouvant à 14 km au sud-ouest de Chaumont

Vers 1905 : 4 foires annuelles, fête patronale le 1^{er} dimanche d'août.

A.Chrétien, maire, commerce de bois et de vins.

En 1831 : 562 habitants. En 1901: 468 habitants. En 1990 : 423 habitants.

Maurice Dervin dans « Laiteries, fromageries et coopératives de Haute-Marne » indique la fromagerie G.Léon à Bricon, sans indication de date.

Claude Prestat